



## RAPPORT N° LOI-2020-01-01

<b>Date</b>	Le 22 janvier 2020
<b>Soumis par</b>	Pierre Boucher et Frédéric Desnoyers
<b>Objet</b>	Frais Généraux de Fonctionnement
<b># du dossier</b>	GAR FGF 01-01

### 1) NATURE / OBJECTIF :

Les Services communautaires ont reçu une confirmation de la part des Services sociaux des Comtés unis de Prescott et Russell que le troisième versement des frais généraux reliés aux fonctionnements des garderies serait exceptionnellement de 281 045.54 \$.

Ainsi, le Service aimerait que le conseil autorise la répartition des fonds supplémentaires selon les items mentionnés dans ce rapport.

### 2) DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :

N/A

### 3) RECOMMANDATION DU SERVICE:

**ATTENDU QUE** les Services communautaires ont reçu un troisième versement pour les frais généraux de fonctionnement des garderies au montant exceptionnel de 281 045.54 \$; et

**ATTENDU QUE** ce montant fait partie de trois composantes budgétaires des garderies telles que les frais reliés à la transformation d'expansion, les frais reliés à la transformation AGJE ainsi que les frais généraux de fonctionnements;

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que le comité plénier recommande au conseil municipal d'approuver la répartition des fonds supplémentaires tel que stipulé dans le rapport LOI-2020-01-01; et

**QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU** que le comité plénier recommande au conseil municipal qu'une réserve de fonds opérationnel soit créée avec le surplus budgétaire de 2019, tel que recommandé.

**WHEREAS** the Community Services received a third payment of the daycare General Operating Expense (FGF) in the amount of \$281 045.54; and

**WHEREAS** this amount is part of three daycare budget components such as the costs related to the expansion transformation, the costs related to the AGJE transformation as well as the general operating expense;

**BE IT RESOLVED** that the Committee of the Whole hereby recommends that Municipal Council approve the distribution of the additional funds as stipulated in the report LOI-2020-01-01; and

**BE IT ALSO RESOLVED** that the Committee of the Whole recommends to Municipal Council that an operational reserve fund be created with the 2019 budgetary surplus, as recommended.

4) **HISTORIQUE :**

Depuis plusieurs années, les Services communautaires reçoivent un troisième versement des frais généraux de fonctionnement qui est normalement confirmé vers la fin décembre de chaque année. Le tableau ci-dessous représente le troisième versement reçu dans les dernières années.

<b>Année</b>	2016	2017	2018	2019
<b>Montant</b>	189 452 \$	103 879 \$	60 662 \$	281 045 \$

Il est très difficile pour le Service d'estimer le montant ou même s'il y aura un troisième versement d'une année à l'autre puisqu'il est relié aux fonds non utilisés des Services de garde des Comtés unis de Prescott & Russell (CUPR) durant l'année.

À cette fin le Service avait seulement budgété un revenu de 60 000 \$ en guise de troisième versement pour l'année 2019. Malgré que les CUPR ne recommandent pas d'inclure un troisième versement étant donné l'incertitude, celui-ci est inclus dans la base budgétaire depuis plusieurs années.

5) **DISCUSSION :**

Les Frais généraux de fonctionnement font parties du budget des garderies. En début de chaque année les CUPR confirment le montant alloué aux Services qui est distribué dans l'année d'opération sous forme de deux versements.

Le troisième versement ne fait pas partie d'engagement obligatoire de la part des CUPR, par contre, nous recevons depuis de nombreuses années un troisième versement qui varie d'une année à l'autre.

Le montant (exceptionnel) que nous recevons cette année est divisé en trois fonctions ;

- Frais Généraux de Fonctionnement au montant de : 144 917.93\$
- Frais liés à la transformation – Plan d’expansion : 116 582.86\$
- Frais liés à la Transformation – AGJE : 19 544.75\$

Pour une somme totale de : 281 045.54\$

L’administration aimerait proposer l’allocation de ce montant comme suit :

- Dans un premier lieu, le Service propose de créer un budget de 75 000 \$ pour la transformation (expansion de services) pour l’aménagement des locaux de bambins et préscolaires de l’école Rockland Public. Ce projet est en marche depuis près de trois ans et seront prêts pour utilisation des locaux au printemps 2020.
- Deuxièmement, le Service propose d’utiliser la somme totale de 20 000 \$ pour mettre à jour l’inventaire de matériaux requis à la bonne programmation pour tous les centres de service. Ceci représente un montant d’environ 25 \$ par enfant.
- Troisièmement, l’administration propose de créer une réserve opérationnelle pour les garderies à partir des surplus budgétaires 2019. Le montant final sera confirmé avec la fin d’année 2019, toutefois le montant estimé à être contribuer en réserve est de 86 045 \$.

6) **CONSULTATION :**

N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Tel que présenté dans ce rapport.

Un montant de 100 016 \$ était inclus dans la base budgétaire de 2019 à titre de contribution nette aux garderies. Ce montant sera remboursé avant la création de la réserve pour les garderies, ainsi créant un surplus de 100 016 \$ pour l’année 2019 provenant des garderies.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**  
N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**  
La création d'une réserve pour les opérations des garderies est recommandée afin d'atténuer le risque relié aux déficits opérationnels. En 2017, les garderies ont cumulé un déficit de plus de 500 000 \$.

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**  
N/A

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**  
- Lettre de confirmation des CUPR